

BARÈME D'HONORAIRES

VENTES IMMOBILIERES	
	Taux maximum conseillé
Inférieur à 50 000 €	10 % TTC
De 50.000 € à 100.000 €	8 % TTC
De 100.000 € à 150.000 €	6 % TTC
Supérieur à 150.000 €	5 % TTC

Tous les prix affichés s'entendent Frais d'Agence à la charge du vendeur et TVA incluse.